

Accompagner, par le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA-PC), afin de rendre acteurs les bénéficiaires de la relation d'aide

RS7089 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	331, 332, 333
Formacode(s)	44054, 15054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/02/2025
Date d'échéance	28/02/2030

Certificateur(s)

ASSOCIATION E.R.A.S.M.E · SIRET : 47875778400077

ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'APPROCHE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR · SIRET : 51403628400016

<https://www.andadpa.fr>

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
MAIESENS	91762693900016	Former et organiser l'évaluation
NATHALIE INGOUF FORMATION & ACCOMPAGNEMENT	93144183600018	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un contexte d'augmentation des précarités et des vulnérabilités, les professionnels de l'aide dans le secteur de l'action sociale, médico-sociale, de l'accompagnement et de la santé sont davantage confrontés à des problématiques multiples et complexes.

Cela génère un sentiment d'impuissance chez les personnes accompagnées mais aussi chez les professionnels. Dans un tel contexte, les méthodologies d'intervention apprises en formation initiale trouvent leurs limites.

Cette certification démontre l'intérêt d'outiller les intervenants d'une méthodologie innovante leur permettant d'acquérir des compétences relatives au développement du pouvoir d'agir afin de rendre acteurs les bénéficiaires de la relation d'aide.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1 - Construire avec la personne accompagnée ou le collectif

l'identification du problème concret et actuel qui conduit à un sentiment d'impuissance pour arriver à une définition partagée : en mobilisant le questionnement défini par l'approche DPA-PC visant à aider une personne/un collectif à définir le problème concret et actuel qu'elle/il rencontre, l'obstacle qui l'empêche d'avancer ou sa cible de changement ici et maintenant.

2 - Repérer avec la personne accompagnée ou le collectif les acteurs concernés par le problème et leurs enjeux en contexte afin d'élaborer les premières étapes de sa stratégie de résolution du problème : en mobilisant un questionnement permettant de formuler les enjeux en contexte et dans le but de favoriser le repérage des éléments

qui agissent sur ces enjeux.

3 - Associer la personne accompagnée ou le collectif et les acteurs concernés dans la définition du problème et la recherche de solutions afin de construire sa stratégie de résolution de problème en mobilisant un questionnement : qui permet de reformuler le problème au regard des enjeux des acteurs préalablement déterminés et de pouvoir formuler les pistes de solution.

4 - Soutenir la mise en œuvre d'une stratégie de résolution de problème par la personne accompagnée ou le collectif, en contexte, afin qu'elle/il puisse agir par elle ou lui-même ici et maintenant : en mobilisant un questionnement qui aide la personne/le collectif à définir ce qui peut être tenté dans le moment présent.

5 - Développer l'expression des prises de conscience de la personne ou du collectif, et celle de l'accompagnant, afin de valoriser les possibilités d'actions (pouvoir d'agir) : en suscitant un questionnement entre l'expérience et la réflexion critique et dans le but de permettre la transférabilité de la méthode DPA-PC dans leur environnement.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur dossier de candidature et de positionnement incluant notamment :

- une présentation du projet professionnel du candidat et de ses motivations
 - une copie d'un diplôme d'état dans le secteur social, médico-social ou de la santé du niveau 1 au niveau 5, un diplôme universitaire niveau licence, ou tout autre justificatif prouvant une expérience professionnelle dans le secteur d'au moins un an le cas échéant
- et

Après un entretien de positionnement (présentiel ou distanciel) obligatoire avec un des co-certificateurs ou avec un partenaire habilité qui étudie la recevabilité de la candidature et valide ou non les prérequis et la cohérence du projet du candidat avec la certification visée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de deux professionnels formés à l'approche DPA PC en tant que "personnes-ressource". Sur les deux membres, au minimum 1 est extérieur à l'organisme certificateur.

Base légale

Date de décision	28/02/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2030
Date de dernière délivrance possible	27/08/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5678

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.erasme.fr/formation-continue/formation-developpement-du-pouvoir-dagir-DPA-Occitanie>

Les formations - ANDA DPA

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7089/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	2
Régions couvertes	4
Prix indicatif	1 102 € – 2 910 €
Durée	69 – 72 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	14
Parcours menés à terme	10
Taux d'achèvement	71 %
Période	04/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	17
Montant total engagé	46 208 €
Coût moyen par dossier	2 718 €
Durée moyenne	67 h
Période	03/2025 – 09/2026
France compétences	78 %
Reste à charge titulaire	14 %
Entreprise	6 %
France Travail	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.